

U.E OBLIGATOIRE « Sport » (3 Ects) : Procédure d'inscription

Note sur 20 Points attribuée :

2 semestres de Sport (S3 et S4) sont obligatoires pour valider cette U.E (3 Ects)
Administrativement : Inscription de l'UE sur la fiche IP au S3 → Notation au S4

L1 MIASHS - L2 (sauf SDI et BIO)

Sur 8 Pts = CAPACITE dans l'activité (niveau de pratique)

Sur 6 Pts = CONNAISSANCES sur l'activité (principes et projets d'actions)

Sur 6 Pts = ATTITUDES et comportements dans l'activité (Sécurité, Autonomisation, etc...)

PROCEDURE d'INSCRIPTION :

- ✓ A partir du **LUNDI 12 SEPT**, vous devez vous connecter directement sur le lien suivant <http://sport-st.u-bordeaux.fr/inscriptions.php> avec votre IDENTIFIANT et MOT de PASSE de l'Université
 - Consulter les « MENUS SPORT » (2 activités sportives sur l'année) qui vous sont proposés dans le cadre de l'UE Obligatoire Sport L2 et L1 MIASHS
 - Faire votre choix de « MENU SPORT »... en vous pré-inscrivant directement sur le site
- ✓ A partir du **LUNDI 19 SEPT**, début des cours de sport → Présentez-vous directement sur l'installation sportive avec votre carte d'étudiant auprès du professeur d'EPS (jour, lieu et horaire précisé) responsable du « MENU SPORT » de votre choix pour confirmer auprès de lui votre inscription



Le professeur d'EPS vous remettra un document signé (blanc) qui permettra, en le ramenant au Service des Sports ST, la création définitive de votre carton U.E SPORT (...à ramener ensuite à l'enseignant !)

SERVICE des SPORTS S.T

Hall du
Bâtiment A22

☎ : 05.40.00.63.69

✉ : sport-st@u-bordeaux.fr

Créneaux Intégrés pour « U.E à Choix SPORT » en L2 :

LUNDI	LUNDI	MARDI
9H30 – 10H50	11H – 12H20	14H30 – 15H50
L2 CHIMIE	L2 MATHS L1 et L2 MIASHS L2 PHYSIQUE	L2 INFORMATIQUE L2 S.T.E
<i>4 groupes / 4 profs</i>	<i>5 groupes / 5 Profs</i>	<i>4 groupes / 4 profs</i>

Remarque :

Rappelons que ces créneaux de « sport intégré » L2 dans le cadre de l'U.E à Choix sont dépendants des contraintes de réservation des installations sportives du campus (qui sont nombreuses)... lesquelles doivent permettre de positionner l'ensemble des collègues d'EPS du service sur un même horaire... d'où le caractère quelque peu « figé » de cette proposition !!